

INFOCOMPTES

N° 013 – Septembre 2019



Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal



SOMMAIRE

A LA UNE

- ☞ 55^{ème} réunion du Comité Directeur de l'AFROSAI à Dakar du 26 au 30 août 2019

ECHOS DE LA COUR

- ☞ Atelier de restitution de l'Audit de l'état de préparation du Gouvernement à la mise en œuvre des ODD/AGENDA 2030
- ☞ Signature d'un Protocole d'Entente entre la Cour des Comptes et la Fondation Canadienne pour l'Audit et la Responsabilisation

BREVES INTERNATIONALES

- ☞ Participation de la Cour au XXIII^{ème} INCOSAI du 23 au 29 septembre 2019 en Russie

DOCUMENTATION

A LA UNE

55^{ème} REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'AFROSAL, du 26 au 30 août 2019 à DAKAR

La Cour des Comptes prend date pour l'AG de l'AFROSAL prévu en 2020 au Sénégal

La Cour des Comptes du Sénégal a accueilli du 26 au 30 août 2019 à l'hôtel Pullman, la 55^{ème} réunion du Comité Directeur (CD) de l'Organisation africaine des Institutions supérieures de contrôle (ISC) des finances publiques (AFROSAL). Dix (10) Chefs d'ISC et près de cinquante délégués y ont participé. La cérémonie inaugurale des travaux du CD a été présidée, le vendredi 29 août 2019, par M Abdoulaye Daouda Diallo, Ministre des Finances et du Budget.

Dans son allocution d'ouverture, M Abdoulaye Daouda DIALLO a souligné que la réunion du CD de l'AFROSAL se tenait dans « un contexte global marqué par un engagement accru des ISC à se professionnaliser davantage et aider leurs Etats respectifs à mesurer l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), qui sont constitutifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies. ».



A cet égard, le Ministre des Finances et du Budget a rappelé que l'Afrique a besoin d'ISC fortes capables « de trouver les moyens de partager avec les différentes parties prenantes, la nécessité de mettre en place, dans le continent, des Institutions supérieures de Contrôle véritablement indépendantes, capables d'apporter une contribution efficace à la transparence dans la gestion publique ».

Auparavant, le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, M Mamadou FAYE, dans son adresse de bienvenue, avait relevé que « la tenue de la 55^{ème} réunion du Comité Directeur de l'AFROSAL témoignait, de la volonté forte, partagée par les membres de

l'AFROSAI, de contribuer efficacement à la promotion de la reddition des comptes et de la transparence dans la gestion des finances publiques.» A cet égard, il a invité les ISC à « mieux se préparer pour contribuer avec efficacité et efficience à relever les défis de notre époque. » Enfin, s'adressant au Ministre des Finances et du Budget, le Premier Président de la Cour des Comptes lui a annoncé solennellement que la prochaine Assemblée Générale de l'AFROSAI se tiendra à Dakar en novembre 2020. Il a ainsi sollicité l'appui de l'Etat sénégalais pour une parfaite organisation de cette manifestation à venir.



De son côté, l'Auditeur Général de Namibie, Dr. Junias Etuna KANDJEKE, Président en exercice de l'AFROSAI, a rappelé dans son discours l'importance des points inscrits à l'ordre du jour de ce Comité Directeur qui prépare l'Assemblée générale de 2020 au Sénégal.



Les travaux du Comité Directeur de l'AFROSAI ont pris fin le 30 août 2019.

Les travaux du CD en images





La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration

SESSIONS DE TRAVAIL DES TASK FORCES ET DES SOUS-COMITES DE L'AFROSAI

Les travaux du CD de l'AFROSAI ont été précédés, les 26 et 27 août 2019, des sessions de travail des « Task Forces ». L'une a travaillé sur « l'élaboration du Plan stratégique 2021-2026 de l'AFROSAI » et l'autre a réfléchi sur « la révision des Statuts de l'AFROSAI ».













ECHOS DE LA COUR

Atelier de restitution de l'Audit de l'état de préparation du Gouvernement à la mise en œuvre des ODD/AGENDA 2030

La Cour des Comptes a présenté, le jeudi 12 septembre 2019 à Dakar, dans le cadre d'un atelier, le rapport de « ***l'Audit de l'état de préparation du Gouvernement à la mise en œuvre des ODD/AGENDA 2030*** ». L'atelier était organisé avec le soutien du PNUD.



En procédant à l'ouverture des travaux, le Premier Président de la Cour des Comptes a rappelé que la réalisation de l'audit s'inscrit dans l'engagement de l'INSTOSAI, lors de son 22^{ème} congrès, demandant aux ISC « de jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en intégrant, dans leurs programmes, l'audit de la réalisation des Objectifs de Développement durable ». En effectuant l'étude, la Cour des Comptes du Sénégal contribue ainsi à la réalisation de cet engagement de l'INTOSAI.

A côté des avancées notées, l'étude a relevé un certain nombre d'insuffisances qui devront être rectifiées pour permettre au Gouvernement du Sénégal de cheminer sereinement dans l'atteinte de l'objectif général de l'Agenda 2030 à savoir bâtir « un monde juste, axé sur les droits, équitable et inclusif. »



Auparavant, M Issiyaka SABA, représentant la Représentant Résident du PNUD à l'ouverture de l'atelier, avait salué la mobilisation de l'expertise de la Cour des Comptes pour la réalisation de l'étude. De son point de vue, cette étude « constitue une ressource importante contribuant au renforcement de l'appropriation des ODD par toutes les catégories d'acteurs du développement durable. »

COOPERATION : la Cour des Comptes et la FCAR signent un Protocole d'Entente

Du 9 au 12 septembre 2019, une délégation de la Fondation Canadienne pour l'Audit et la Responsabilisation (FCAR) conduite par son Président M John REED a séjourné au Sénégal. Au cours de son séjour, la délégation a eu une séance de travail avec le Premier Président et les autorités de la Cour des Comptes du Sénégal. A cette occasion, un **Protocole d'entente** a été signé entre la FCAR et la Cour des Comptes.



L'objectif global de ce Protocole est « d'améliorer la transparence, l'efficacité, la responsabilisation et la gouvernance en ce qui a trait à la gestion des ressources publiques du gouvernement et l'approvisionnement de services aux citoyens. » Le protocole d'entente est entré en vigueur dès sa signature et prend fin le 30 mars 2025.



BREVES INTER INTOSAI



23^{ème} INCOSAI A MOSCOU EN RUSSIE

Du 23 au 29 septembre 2019, Moscou la capitale de la Fédération de Russie accueille le XXIII^e congrès de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INCOSAI).

Deux thèmes principaux sont à l'ordre du jour de ce XXIII^e INCOSAI : «les technologies de l'information utilisées pour développer l'administration publique » et « le rôle que jouent les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans la réalisation des priorités et objectifs nationaux.» La Cour des Comptes participe aux travaux avec une délégation conduite par le Premier Président.

Le Congrès est l'organe suprême de l'INTOSAI et se compose de l'ensemble de ses membres. Il est organisé tous les trois ans et constitue une occasion unique pour tous les membres de l'INTOSAI de se rassembler pour échanger des expériences et débattre de questions spécifiques.

 **Responsabilité des gestionnaires publics devant le juge financier.** - Nicolas GROPER

Cet ouvrage offre un exposé unique et complet du système répressif de droit public financier : sanction par la Cour de Discipline Budgétaire et Financière, des fautes de gestion commises dans la sphère publique, amendes pour gestion de fait et amendes pour retard dans la production des comptes prononcées par le juge des comptes

 **Guide de self-audit : 184 items d'évaluation.**- Pierre SCHICK, Olivier LEMANT

Ouvrage pragmatique, illustré de très nombreux cas concrets, qui décrit précisément les modalités de contrôle des comptes publics en France au travers de la procédure d'appel. Ce guide s'adresse en priorité aux organisations qui n'ont pas d'audit interne. Toutefois, au cas où ce self-audit demanderait trop d'énergie ou de persévérance, il explique ce qu'on peut attendre de la création d'un audit interne et comment s'en servir

 **La conduite d'une mission d'audit interne.**- sous la dir. d'Olivier LEMANT

Issu du contrôle comptable et financier, l'audit interne est devenu une fonction d'assistance au management. Il a, en permanence, deux objectifs : assurer la direction de l'application de ses politiques et directives et aider les responsables concernés à améliorer leur niveau de contrôle et leur efficacité.

 **Comprendre l'économie mondiale.** – Alain NONJON

Parfaitement actualisé, cet ouvrage permet, de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à la globalisation et aux autoroutes de l'information, de posséder d'ores et déjà les clés de la géographie économique de demain

Supervision : Secrétaire Général de la Cour

Conception : Communication & Documentation-Archives

Email : infocomptes@courdescomptes.sn